

Un résumé pour les pressé-e-s: ce qu'il y a dans la loi

- Conseil d'Administration « resserré » avec un “1/4 de personnalités extérieures” élisant un-e Président-e aux pouvoirs “renforcés”, notamment pour l’attribution des primes et le droit de veto sur les recrutements d’enseignant-e-s. C’est le triomphe du management appliqué à la fac. Le CA doit désormais établir des « stratégies ». C’est aussi le retour des petits notables avec des président-e-s plus puissants, au détriment des prof-e-s, des personnels techniques et des étudiant-e-s.

- “Liberté de recrutement” pour les Président-e-s par le droit de veto sur les recrutements et leur possibilité de recruter des précaires à temps plein ou partiel pour les personnels IATOS comme pour les enseignant-e-s-chercheu-rs-ses-. Institutionnalisation de la précarité étudiante par l’emploi d’étudiant-e-s à la place de personnel-le-s titulaires dans les bibliothèques.

- “Diversification des financements” grâce à des fondations gérant des fonds privés; ce sera désormais la course aux fonds privés pour les facs. Les plus rentables gagneront.

- Mise en place d’un processus “d’orientation sélective” à l’entrée en 1ère année, par le biais d’une pré-inscription obligatoire (censée n’être qu’un conseil à l’orientation, mais pouvant devenir contraignante grâce à l’application de la clause sur les capacités d’accueil de la loi de 1984).

Depuis une semaine, 4 facs fermées dont 3 bloquées.
Paris I, Toulouse II, Tolbiaque, Rouen...
...plus de 60 000 étudiants n’ont plus cours.

Et les médias d’en parlent toujours pas !

Informe-toi sur ces sites :

<http://recherche.dijon.free.fr>
<http://www.u-bourgogne.fr/SNESUP>
<http://paris.indymedia.org>
<http://grenoble.indymedia.org>
<http://www.luttes-etudiantes.com>

La loi Préresse s’inscrit dans une politique globale de casse du service publique.